

ÊTRE PROFESSIONNEL AUJOURD'HUI
de la contrainte à la créativité,
transformons les freins en leviers !

ANAS

FORMATION

JOURNÉES

D'ÉTUDES

Association Nationale Des Assistant(e)s de Service Social
Sous le signe du 60^e anniversaire du code de déontologie,
construisons la profession de demain

Prendre du recul, comprendre les enjeux et les tensions, au cours de ces deux journées ensemble :

Nous ferons une lecture multi référentielle et complexe de notre réalité professionnelle actuelle.

Nous essayerons de construire et déconstruire nos concepts et nos savoirs pour mieux affirmer notre professionnalité.

Nous réinterrogerons nos pratiques au regard des mutations sociétales actuelles qui mettent en tension les personnes, les élus, les institutions et les professionnels du travail social.

Nous mettrons en valeur les expériences portant en germe la professionnalité de demain afin de revisiter les fondements mêmes de la profession.

Nous débattons donc de l'art d'habiter une profession. Il s'agira de dire notre légitimité, de faire reconnaître notre expertise et notre rôle de protection, d'émancipation et de promotion des personnes, de réaffirmer le sens de nos valeurs, de réfléchir la déontologie à la lumière du questionnement éthique.

Nous concluons nos deux journées d'une troisième facultative, sous le signe de l'expertise de l'ANAS.

Association Nationale des Assistant(e)s de Service Social

ANAS

15, rue de Bruxelles 75009 Paris
Tél. 01 45 26 33 79 Fax. 01 42 80 07 03

1950 adoption du 1^{er} Code déontologie de l'ANAS dans un contexte d'après guerre qui amorce les 30 glorieuses.

2010 60^e anniversaire du Code de déontologie qui s'inscrit dans l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

En 2010, dans un contexte de crise économique sans précédent, les institutions doivent mettre en œuvre une législation sociale renouvelée à travers des lois et dispositifs qui impactent fortement le quotidien des travailleurs sociaux (loi sur la protection de l'enfance, déjudiciarisation de la protection des majeurs, RSA, APA, Loi Dalo, prestations et nouvelles offres de service...).

La commande politique porte sur une volonté accrue de partager l'information à travers des outils sophistiqués utilisés dans le cadre de dispositifs partenariaux de plus en plus complexes et contraignants.

- Comment les travailleurs sociaux et avec quels moyens vont-ils pouvoir répondre à la demande sociale, politique et institutionnelle ?
- Quel modèle professionnel voulons-nous mettre en œuvre dans les années qui viennent ?
- Quel rapport de confiance peut-on construire avec les usagers à un moment où ceux-ci sont tout autant valorisés que stigmatisés ?
- Dans un monde globalisé comment les règles européennes vont-elles impacter les professions sociales et les organisations ?

LIEUX

Palais des Congrès Parc Chanot
Bd Rabatau 13008 Marseille, Métro Rond Point du Prado

Accès à partir de la Gare Saint Charles de Marseille :
Ligne 2 du métro direction Sainte Marguerite - Dromel ;
station Rond point du Prado

CONTACTS

Pour toutes informations liées aux Inscriptions :
Tél. 01 45 26 33 79 Fax : 01 42 80 07 03

Pour toutes informations complémentaires :
jne2010@orange.fr ou téléphone : 06 08 71 16 46

Site Internet : <http://www.anas.fr>

PROGRAMMATION DES JOURNÉES

Jeudi 4 novembre 2010

Un regard renouvelé du contexte sociétal

8h15 **Accueil des participants.**

9h00 **Ouverture et présentation des journées :**

Françoise LÉGLISE, présidente de l'ANAS et Marie-Pierre ARIFONT, coordinatrice des JNE

9h15 **Fabrice HEVRIËS**, Directeur Général de la Cohésion Sociale.

10h00 Questions - échanges avec la salle.

10h15 **De la précarisation à la régulation des pauvres.**

Nicolas Duvoux, sociologue.

10h45 Débat - échanges avec la salle.

11h30 **Le respect de la personne, c'est le respect du secret professionnel.**

Jean MAISONDIEU, psychiatre

12h15 Échanges avec la salle.

12h30 -13h30 Pause déjeuner

Mise en valeur des fondements par les expériences

14h00 **Quand la déontologie soutient la professionnalité à l'épreuve des risques.**

Stéphanie DELBREL et Elsa MELON, assistantes de service social

14h45 **Présentation des ateliers.**

Ateliers de 15h00 -17h00 :

Ateliers 1 : **Le droit comme outil de normalisation ou porteur d'éthique ?**

Intervenants : Marie-Agnès BAJEUX, magistrat honoraire et Isabelle BUROT-BESSON, assistante sociale dans un cabinet d'avocat, sociologue.

Atelier 2 : **De l'injonction à l'autonomie : revisiter un concept...**

Intervenants : Isabelle ASTIER, professeur de sociologie et chercheuse à l'ENS-EHESS-CNRS et Marie-Claude EGLIN, animatrice de la commission déontologie de l'ANAS.

Atelier 3 : **L'Alternance, un enjeu de professionnalisation.**

Intervenant : Christophe VOINCHET, membre de la commission Formation de l'ANAS des étudiants et des formateurs de site qualifiant.

Atelier 4 : **Participation et co-construction : quelles réalités ?**

Intervenants : FNARS, Fondation ABBE PIERRE, Les Compagnons Bâtisseurs...

Atelier 5 : **L'informatique au regard de l'Éthique et des pratiques professionnelles.**

Intervenants : Un représentant de la CNIL, Didier DUBASQUE, vice président de l'ANAS, membre de la commission éthique du CSTS, co-rédacteur du rapport « informatique et travail social »

17h00 Fin de journée, échanges conviviaux autour d'un apéritif.

Vendredi 5 novembre

9h00 **Introduction sur le thème :**

Les germes de la professionnalité de demain : de la déontologie à l'éthique

Françoise LÉGLISE, Marie-Pierre ARIFONT

9h15 **Regard sur les ateliers.**

Jacques TRÉMINTIN

9h30 **Le Code de Déontologie : 60 ans d'histoire, la construction d'un repère professionnel.**

Henri PASCAL, sociologue

11h00 **« Quelle place pour le sujet ? ». L'accompagnement des personnes vers la conscience de leur devenir...**

Sylvie QUEVAL, philosophe

10h45 échanges avec la salle.

11h00 Pause.

11h20 **Une expertise professionnelle intelligible et légitime.**

Evelyne SIMONDI, assistante sociale et docteur en sciences de l'éducation

12h00 Échanges avec la salle.

12h30 Pause déjeuner

14h00 **Prendre soin de la professionnalité.**

Bertrand RAVON, sociologue professeur à l'Université Lyon II

15h00 **De l'Éthique de Responsabilité en travail social.**

Brigitte BOUQUET, vice présidente du CSTS Professeur honoraire de la chaire de travail social au CNAM

15h15 **Table ronde : Les professionnels de demain dans le contexte européen.**

Intervenant pressenti : ATD Quart monde, un représentant de l'ANAS, Véronique BARRÉ, représentante de l'IFSW, MP4, Cristina DE ROBERTIS...

16h00 **Synthèse des journées.** par Jacques TRÉMINTIN

16h30 **Clôture des JNE.** par Françoise LÉGLISE et Marie-Pierre ARIFONT

Samedi 6 novembre, matinée facultative

Thème général : l'expertise de l'ANAS

Ateliers de 9h30 à 11h00

mise en commun des ateliers à 11h00.

Avec la participation des écoles de travail social de Marseille : l'IMF et l'IRTS et les Clownanalystes du BATA CLOWN

Bulletin d'inscription et de règlement

JNE 2010 - 4 au 6 novembre 2010 - Marseille, Palais des Congrès

Les bulletins d'inscription (un par participant) sont à adresser, en joignant le règlement **au plus tard le 25 octobre 2010 à** : ANAS JNE2010 15, rue de Bruxelles 75009 PARIS

Tél. ANAS : 01 45 26 33 79 - jne2010@orange.fr

PATICIPANT(E) : Mlle ☐ Mme ☐ M ☐

Nom (en capitales),.....Prénom :

Adresse personnelle ☐ ou professionnelle ☐ (très lisible) :

Code Postal : Ville :

Tél. perso ☐ ou prof ☐ : Fax :

Adhérent(e) ANAS : oui ☐ non ☐ Fonction :

ENTREPRISE ou SERVICE :

Organisme : ☐ Privé ou ☐ Public Convention de formation : oui ☐ non ☐

Adresse où doit être adressée la convention :

Code Postal : Ville :

Choix des Ateliers

de l'après-midi du 4 novembre 2010

n° 1 ☐ n° 2 ☐ n° 3 ☐ n° 4 ☐ n° 5 ☐

Tarifs ttc

Pour les deux journées, repas de midi compris :

☐ Règlement **avant le 01/09/10** : 450 €

☐ Règlement **après le 01/09/10** : 495 €

☐ Retraité : 495 €

☐ Adhérents ANAS cotis réglée (payant lui-même) : 395 €

☐ Étudiants : 100 €

Inscriptions à la journée :

☐ **04/11**, repas compris : 250 €

☐ **05/11**, repas compris : 250 €

☐ **06/11**, repas non compris : 50 €

Tarifs préférentiels pour trois et plus :

☐ Règlement **avant le 01/09/10** : 400 €

☐ Règlement **après le 01/09/10** : 450 €

Documents demandés

Fiche de réduction : ☐ SNCF ☐ Air France

Facture en exemplaire(s)

 Alliance Meeting est référencé pour les conditions d'hébergement. Contact : Jérôme DELACROIX
tél : +33(0) 71 33 10 63
jerome.delacroix@alliancemeeting.com

remboursement ne sera effectué pour les annulations parvenues à l'ANAS après le 4 novembre 2010, le cachet de la poste faisant foi.

Bulletin d'inscription et de règlement

JNE 2010 - 4 au 6 novembre 2010 - Marseille, Palais des Congrès

Les bulletins d'inscription (un par participant) sont à adresser, en joignant le règlement **au plus tard le 25 octobre 2010 à** : ANAS JNE2010 15, rue de Bruxelles 75009 PARIS

Tél. ANAS : 01 45 26 33 79 - jne2010@orange.fr

PATICIPANT(E) : Mlle ☐ Mme ☐ M ☐

Nom (en capitales),.....Prénom :

Adresse personnelle ☐ ou professionnelle ☐ (très lisible) :

Code Postal : Ville :

Tél. perso ☐ ou prof ☐ : Fax :

Adhérent(e) ANAS : oui ☐ non ☐ Fonction :

ENTREPRISE ou SERVICE :

Organisme : ☐ Privé ou ☐ Public Convention de formation : oui ☐ non ☐

Adresse où doit être adressée la convention :

Code Postal : Ville :

Choix des Ateliers

de l'après-midi du 4 novembre 2010

n° 1 ☐ n° 2 ☐ n° 3 ☐ n° 4 ☐ n° 5 ☐

Tarifs ttc

Pour les deux journées, repas de midi compris :

☐ Règlement **avant le 01/09/10** : 450 €

☐ Règlement **après le 01/09/10** : 495 €

☐ Retraité : 495 €

☐ Adhérents ANAS cotis réglée (payant lui-même) : 395 €

☐ Étudiants : 100 €

Inscriptions à la journée :

☐ **04/11**, repas compris : 250 €

☐ **05/11**, repas compris : 250 €

☐ **06/11**, repas non compris : 50 €

Tarifs préférentiels pour trois et plus :

☐ Règlement **avant le 01/09/10** : 400 €

☐ Règlement **après le 01/09/10** : 450 €

Documents demandés

Fiche de réduction : ☐ SNCF ☐ Air France

Facture en exemplaire(s)

 Alliance Meeting est référencé pour les conditions d'hébergement. Contact : Jérôme DELACROIX
tél : +33(0) 71 33 10 63
jerome.delacroix@alliancemeeting.com

remboursement ne sera effectué pour les annulations parvenues à l'ANAS après le 4 novembre 2010, le cachet de la poste faisant foi.